

Villeneuve d'Ascq, le 7 décembre 2024

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de club,
Chères amies et chers amis archers,
nous avons le plaisir de vous inviter à une :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ÉLECTIVE

le samedi 25 janvier 2025 à 9h00

Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

8h30-9h00 : Accueil et vérification du quorum. Au cas où le quorum ne serait pas atteint pour que l'assemblée générale délibère valablement (les délégué(e)s participant(e)s doivent être porteurs de la moitié au moins des pouvoirs votatifs), une seconde assemblée générale se tiendra, conformément aux statuts, le 25 janvier 2025 à 9h15, au même lieu, sans condition de quorum.

9h00 : ouverture de l'AG extraordinaire par le Président.

- Présentation des modifications apportées aux statuts du CDNTA
- Détails des modifications surlignées en jaunes sur le Projet de Statuts mis en ligne sur le site du CDNTA
- Vote pour approbation des Statuts.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Rapport Commission cibles,
- Rapport Commission parcours,
- Rapport Commission jeunes,
- Rapport Commission arbitrale,
- Rapport de la Commission communication,
- Vote du rapport moral.
- Rapport financier (compte de résultats, bilan, prévisionnel) et vote du quitus,
- Élection des membres du Comité.
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Questions diverses
- Remises des aides et récompenses

Invitation à l'Assemblée Générale

En cas d'impossibilité, vous devez vous faire remplacer par un(e) licencié(e) de votre club, le pouvoir devant me parvenir au plus tard le jour de l'assemblée avec les noms, prénoms et adresse mail du (de la) remplaçant(e).

Nous vous rappelons que la présence du club à l'assemblée n'est pas facultative et qu'elle est impérative notamment pour vos demandes de labels, aides, etc...

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, chères amies et chers amis archers, nos plus sincères salutations.

Le Secrétaire général,
Johann DUBOIS



Le Président du C. D. N. T. A.,
Marc MARTEL



POUVOIR

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com ou sur place le jour de l'AG

Je, soussigné(e),

Président(e) du club de,

donne pouvoir à (Nom, Prénom, adresse mail)

.....,

pour me remplacer à l' **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** du 25 janvier 2025 à 9h00, à la
Maison Départementale du Sport, 26 rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ , prendre part aux
discussions et aux votes en mes lieux et place.

Fait à

le

Signature

CANDIDATURE AU CDNTA

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com avant le 23 décembre 2024 (30 jours avant en application de
nos statuts 10,2)

Je, soussigné(e),

numéro de Licence,

Déclare postuler au titre de membre du CDNTA

Fait à

le

Signature

CANDIDATURE VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

à retourner à Johann.cdnta@outlook.com

Je, soussigné(e),

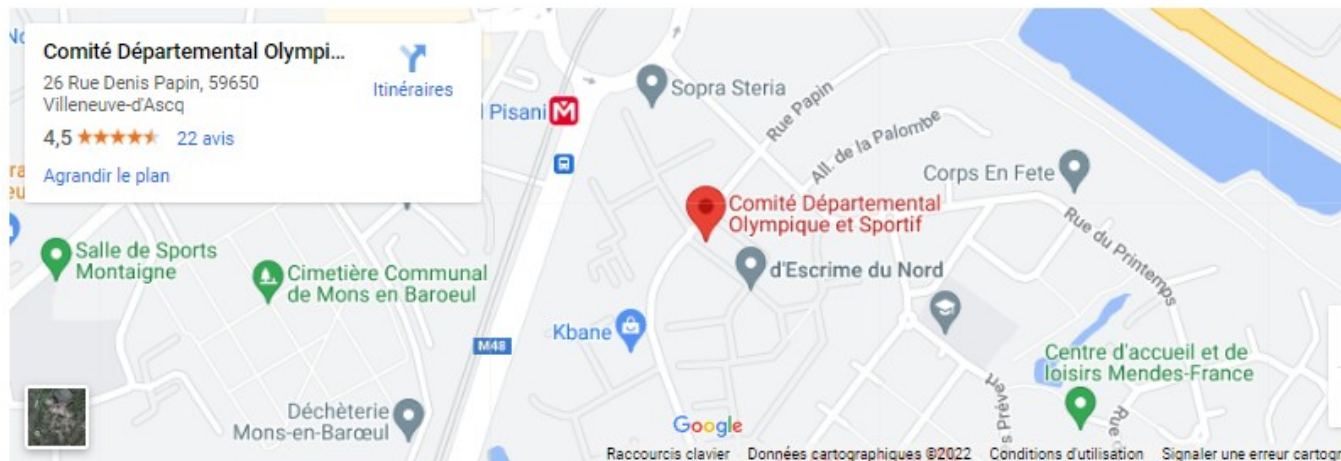
numéro de Licence,

Déclare postuler au poste de vérificateur aux comptes du Comité Directeur du CDNTA

Fait à

le

Signature



POUR VENIR À LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU SPORT PAR LE MÉTRO:

LIGNE 2 DIRECTION CH DRON—ARRÊT EDGAR PISANI PUIS 2 accès piétons possibles



Siège Social :
Maison Départementale du Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Adresse de correspondance :
Maison Départementale du Sport
26, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Affilié à la FFTA
SIREN/SIRET : 48372835800019
RNA : W595000538